

A. M. A. C.

AFFILIEE A LA FEDERATION ANDRE MAGINOT GROUPEMENT N° 97
10, rue Albert André Huet 76600 Le Havre Tél. 02 35 42 38 69
ASSOCIATION RECONNUE d'UTILITE PUBLIQUE

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier
76600 - LE HAVRE

Le Havre, le 11 Juin 2018

Monsieur le Député,

C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance de votre courrier du 31 Mai dernier, confirmant que la carte du combattant sera enfin accordée aux militaires français présents en Algérie pendant au moins quatre mois après les accords d'Evian et jusqu'au 1er Juillet 1964.

Je vous remercie de votre action menée collectivement pour qu'aboutisse enfin cette revendication, rendant justice aux militaires concernés.

Il est une autre revendication en faveur des veuves d'anciens combattants qu'il serait vivement souhaitable de voir aboutir :

« que la veuve d'un ancien combattant puisse bénéficier à l'âge de 74 ans de la demi-part fiscale, même si son mari est décédé avant d'avoir pu en bénéficier lui-même au moins une fois de son vivant, comme l'exigent actuellement les textes ».

Avec mes remerciements réitérés pour votre appui,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments reconnaissants.

Bien cordialement,

Le Président,



Louis VALLERY